

Budget 2023

Un exercice marqué par l'inflation et la forte hausse des coûts de l'énergie

Le budget 2023 de la Ville de Morges affiche un déficit de CHF 10.3 millions. Cette prévision s'inscrit dans un contexte économique incertain, troublé par le prix croissant de l'énergie. La Municipalité limite l'augmentation de ses charges maîtrisables, tout en assumant ses responsabilités en développant des prestations ciblées. La marge d'autofinancement est en légère augmentation.

Les courbes vertigineuses des prix de l'approvisionnement énergétique font peser une grande incertitude sur le budget 2023 de la Ville de Morges. Décidée à juguler autant que possible la hausse de coûts, la Municipalité prépare un programme d'économie d'énergie à l'interne. Le budget 2023 est néanmoins affecté par cette donne économique et affiche un déficit de CHF 10.3 millions.

Revenus et charges en hausse

Les revenus ordinaires affichent une progression de 5.9%, à CHF 150.8 millions, notamment grâce à une hausse des revenus d'impôt sur les personnes morales.

Les charges ordinaires sont aussi en augmentation de 5.9%, à CHF 161.2 millions. Cette situation s'explique notamment par la forte hausse du coût de l'énergie. L'augmentation est tempérée par les efforts de la Municipalité pour limiter les nouvelles charges maîtrisables effectives (+0.2%, soit CHF 30'000) et allégée par la baisse de la facture péréquative (CHF -4.6 millions) grâce notamment à l'accord Canton-communes.

Les investissements restent élevés

La Ville poursuit ses investissements nécessaires au maintien de la qualité de vie. Elle investira CHF 29.6 millions, essentiellement dans la rénovation et reconstruction de l'école de Chanel et l'aménagement du secteur Morges Gare-Sud. La marge d'autofinancement demeure stable, à un niveau de CHF 2.0 millions.

La Municipalité s'attache à maintenir les prestations et à en développer d'autres de façon ciblée, à l'instar de la nouvelle antenne d'accueil parascolaire du Bluard et des nouveaux arrêts de bus conformes à la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés. Elle demeure en outre convaincue de son rôle moteur en matière de transition énergétique et de protection de l'environnement.

La Municipalité

Morges, le 28 septembre 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Mélanie Wyss, syndique – tél. +41 78 881 48 70

M. David Guarna, municipal Finances, économie, informatique et population – tél. +41 78 623 56 05

M. Cyril Horisberger, chef du Service finances et économie – tél. +41 21 804 96 22
